



Comité : Conseil de l'UE d'intégration, Jeunesse et Culture

Sujet : Europe terre d'accueil : quelle coordination européenne pour améliorer l'intégration des immigrés et réfugiés dans l'UE ?

Pays : France

Déléguée : Salomé Lalanne

A l'aimable attention des commissaires du conseil de l'UE d'intégration, jeunesse et culture.

La délégation de la France se voit très honorée d'être conviée à ce conseil qui nous permettra de déterminer notre coordination pour améliorer l'intégration des immigrés et réfugiés dans l'UE.

Présentation de notre pays :

La France est un État souverain transcontinental. Le pays a des frontières terrestres avec la Belgique, le Luxembourg, l'Allemagne, la Suisse, l'Italie, l'Espagne, Monaco et l'Andorre en Europe. Elle a pour capitale Paris et pour langue officielle le français.

Au 1^{er} janvier 2024, la population de la France est d'environ 68 millions d'habitants.

La France est également l'un des acteurs de la construction de l'Union européenne, l'un des cinq membres permanents du Conseil de sécurité des Nations unies et membre de l'OTAN, du G7, du G20, de l'Organisation Internationale de la Francophonie et de la zone euro. Elle abrite le siège de plusieurs organisations internationales dont le Conseil de l'Europe, l'UNESCO, l'OCDE, Interpol. Depuis la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789, première déclaration des droits humains, la France a maintenu un rôle notable dans l'élaboration du droit international concernant les droits de l'Homme. La septième puissance économique mondiale affiche un niveau de vie « très élevé » sur le classement IDH.

Finalement la France exerce une influence notable en matière politique, économique, militaire, linguistique et culturelle, en Europe et dans le reste du monde.

La politique de notre pays :

La France est une république constitutionnelle unitaire ayant un régime semi-présidentiel. Depuis 1962, le président de la République est élu au suffrage universel direct. Il s'agit de la fonction politique la plus prestigieuse en France. C'est depuis 2017, Emmanuel Macron dont le parti politique est Renaissance. Le gouvernement de la République française sous la Cinquième République constitue la seconde tête d'un pouvoir exécutif bicéphale. Il détermine et conduit la politique de la France. Le premier ministre est Gabriel Attal.

Le pouvoir législatif est détenu par le parlement. Il est bicaméral et se compose de l'Assemblée Nationale et du Sénat.

Position de la France quant au sujet :

La France, de par son attractivité économique et son niveau de développement élevé, représente une terre d'asile. Elle connaît donc, depuis la moitié du XIXe siècle, d'importants flux migratoires, désirés ou non.

La crise migratoire vers l'Europe de 2015 a été l'un des plus grands défis auxquels l'Union européenne ait été confrontée ces dernières années. Cette crise a été déclenchée par un certain nombre de facteurs,

notamment la guerre en Syrie, la détérioration de la situation en Libye, l'instabilité politique en Afrique du Nord et au Moyen-Orient, ainsi que la pauvreté et les inégalités économiques dans certains pays d'origine des migrants, notamment en Afrique subsaharienne. Ces populations migrantes sont donc souvent en très grande situation de vulnérabilité et davantage lorsqu'elles font partie de minorités (LGBTQ, femmes, enfants).

La France, qui est restée pendant plus d'un demi-siècle, jusque dans les années 1980, le plus « grand » pays d'immigration en Europe, pour des raisons historiques complexes (recours à la main d'œuvre étrangère précoce avec la révolution industrielle, grand empire colonial, regroupement familial dès les années 1970) fait ainsi aujourd'hui partie des pays aux taux d'immigration les plus modestes d'Europe occidentale. Sa position est particulière car elle conjugue apport migratoire modéré, par rapport aux autres pays d'Europe et proportion d'enfants d'immigrés parmi la plus importante du continent.

La France, comme d'autres pays de l'Union Européenne, fait face à une forte pression migratoire due à des facteurs tels que la situation internationale, les évolutions démographiques, l'économie et le changement climatique. La politique migratoire française, construite à la fois au niveau national et européen, repose sur des moyens planifiés jusqu'en 2027, intégrés à la loi de programmation du ministère de l'Intérieur adoptée par le Parlement en janvier 2023. Cette politique prévoit une augmentation significative des ressources allouées à l'immigration, à l'asile et à l'intégration, notamment pour garantir le droit d'asile avec un accroissement du nombre de places d'hébergement pour les demandeurs d'asile, pour lutter contre l'immigration irrégulière en augmentant le nombre de places dans les centres de rétention administrative, et pour améliorer l'intégration en renforçant les programmes d'accompagnement vers l'emploi et le logement, ainsi qu'en augmentant les effectifs dans les services de préfectures grâce à la création de nouveaux postes.

Les solutions proposées :

La France soutient fermement une coordination renforcée au niveau européen pour aborder efficacement les défis de l'immigration. Cette coordination devrait prioriser le renforcement des contrôles aux frontières extérieures de l'UE, la promotion de la coopération entre États membres pour une répartition équitable des responsabilités liées à l'accueil et à l'intégration des migrants, ainsi que le budget de l'UE alloué à Frontex. Nous défendons une approche équilibrée combinant sécurité et solidarité dans la gestion des flux migratoires. Nous reconnaissons l'importance de la solidarité entre les États membres, nous considérons donc la sécurisation des frontières extérieures de l'UE comme étant une priorité absolue pour la France, afin d'assurer la cohésion des États quant à la question migratoire. Nous mettons en avant une approche humanitaire, respectant les droits fondamentaux et la dignité des personnes déplacées. La coopération européenne est cruciale pour traiter les causes profondes de l'immigration, notamment les conflits, la pauvreté et les persécutions.

excellencies, fellow delegates, our great country, France is honored to be invited to this council of the European Union.

Our beautiful and attractive France represents a land of asylum. Indeed, cradle of the declaration of human rights, country of equality, it is considered an idyll. Since the mid-19th century, it has therefore experienced significant migratory flows, whether desired or not.

The migration crisis to Europe in 2015 was one of the biggest challenges the European Union has faced in recent years.

Host countries are saturated and immigrant populations are in a very vulnerable situation. France, the founding mother of the European Union, must fight against this scourge. We put forward a humanitarian approach, respecting the fundamental rights and dignity of displaced people. European cooperation is crucial to address the root causes of immigration, including conflict, poverty and persecution.

We are delighted to see you soon in order to find agreements and honor the strategy of multilateralism.